



PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE
DU COMITÉ EXÉCUTIF DU COMITÉ DE PARENTS,
TENUE LE 15 JUIN 2023
SALLE 5080 DU CENTRE ADMINISTRATIF

ADOPTÉ LE 14 SEPTEMBRE 2023

PRÉSENCES :

M. Christian Slachetka,	parent au CA du CSS, délégué votant à la FCPQ, délégué à l'exécutif du RCP-3L
M ^{me} Edna Myrthil,	parent au CA du CSS
M. Gautier Njokou,	parent au CA du CSS
M ^{me} Julie Lachance,	secrétaire interne
M. Lessead Jaziri,	parent au CA du CSS
M. Luc Bédard,	conseiller
M ^{me} Mélanie Villemaire,	conseillère
M. Michel Levert,	président, 2 ^e délégué à la FCPQ
M ^{me} Nadine Rochon,	trésorière

ABSENCES :

M ^{me} Audrey Rhéaume,	conseillère
M. Francis Le Quellec,	parent au CA du CSS
M. Mathieu Gagnon,	vice-président, substitut à la FCPQ
M ^{me} Sindy Lapointe,	conseillère

ÉGALEMENT PRÉSENTE :

M^{me} Manon Chevigny de la Chevrotière, secrétaire d'assemblée

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE, CONSTATATION DU QUORUM

Après constatation du quorum, M. Michel Levert, président, ouvre la séance à 19 h 41.

2. PAROLE AU PUBLIC

M. Éric Lacombe, parent, félicite les membres de l'exécutif pour leur implication et leur ardeur au travail pour cette année scolaire qui fut assez chargée sur les dossiers concernant les élèves et leurs parents.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ECP – 230615 – 1130 Il est proposé par M^{me} Edna Myrthil et appuyé par M^{me} Julie Lachance d'accepter l'ordre du jour suivant, tout en laissant le « Varia » ouvert :

1. Présences et quorum
2. Parole au public
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Mot du président
5. Adoption du procès-verbal de la séance du 25 mai 2023
6. Retour sur l'assemblée du 8 juin 2023
 - 6.1 Dépôt des sommaires des fiches d'évaluation
7. Rapport annuel 2022-2023
8. Affaires diverses et rapports
 - 8.1 Parents au CA du CSSMI
 - 8.2 CCSEHDAA
 - 8.3 Trésorerie
 - 8.4 FCPQ

- 8.5 RCP-3L
 - 8.6 CCT
 - 8.7 Retour sur le Gala
 - 9. Secrétariat du comité de parents
 - 9.1 Émission du dernier chèque de paie 2022-2023
 - 9.2 Contrat pour l'année 2023-2024
 - 10. Varia :
 - 10.1 Communications reçues des parents
 - 10.2 Prochaine réunion du comité exécutif
 - 11. Levée de l'assemblée
- Adopté à l'unanimité*

4. MOT DU PRÉSIDENT

Merci d'être ici ce soir pour cette dernière réunion avant les vacances estivales. 2022-2023 fut une année pas facile pour les parents, avec des situations sortant de l'ordinaire. Il est à souhaiter que les tensions se résorbent avec le CSS et que l'harmonie revienne
Merci à tous pour le soutien que vous m'avez donné comme président du CP.

5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DE L'EXÉCUTIF DU 25 MAI 2023

ECP – 230615 – 1131 Il est proposé par M^{me} Julie Lachance et appuyé par M. Luc Bédard, d'accepter le procès-verbal de la réunion du comité exécutif du 25 mai 2023 tel que déposé.
Adopté à l'unanimité

6. RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE DU CP DU 8 JUIN 2023

6.1 DÉPÔT DU SOMMAIRE DES FICHES D'ÉVALUATION

Douze fiches recueillies pour 42 participants (dont 3 en double-représentation); peu de commentaires.

- Discussion sur la possibilité de filmer les assemblées sur FB Live, sans interactions de la séance en présentiel, surtout pour avoir accès aux présentations. Réflexion à faire.
- Discussion sur l'adoption des rapports annuels dans les CÉ.

7. RAPPORT ANNUEL DU CP 2022-2023

Divers éléments du rapport annuel doivent être rédigés par leur responsable respectif :

- Message du président
- Message des parents au CA du Centre de services scolaire
- Rapport du CCT
- Rapport du RCP-3L
- Rapport de trésorerie

Le rapport serait déposé lors de la première assemblée du CP, le 5 octobre 2023.

8. AFFAIRES DIVERSES ET RAPPORTS

8.1 PARENTS AU CA DU CSSMI

M. Gautier Njokou nous informe que la dernière séance du CA 2022-2023 aura lieu le 20 juin.

8.2 CCSEHDAA

M. Christian Slachetka nous informe qu'à la réunion du comité du 12 juin :

- Suivi sur l'avis du CCSEHDAA (2021-2022) concernant la Politique relative à l'organisation des services éducatifs aux élèves HDAA (SEJ-03)
- Rappel de la conférence du Dr Benoit Hammarrenger, *Gérer l'opposition et retrouver l'harmonie à la maison*, du 14 juin, à l'auditorium de la Polyvalente Deux-Montagnes.

8.3 TRÉSORERIE

Les éléments de trésorerie ne sont pas encore tous traités par le service des RF. Il reste encore un rapport de petite caisse à produire et à faire autoriser par le secrétariat général.

Malgré qu'un surplus soit prévu dans le budget de fonctionnement du CP, considérant que le congrès de la FCPQ n'aura lieu qu'en juin 2024, il est fort probable que nous ne puissions pas acheter dès maintenant des billets pour ce congrès. La démarche est quand même à faire auprès des instances.

8.4 FCPQ

M. Christian Slachetka nous informe qu'au CG du 2 juin dernier, les contraintes de la SEJ-18 pour notre CSS ont été discutées et d'autres CSS ont remboursé aux parents les frais de transport pour les projets 240, de même que le P.E.I. et le programme alternatif, lorsque le service n'a pas été rendu.

8.5 RCP-3L

M. Christian Slachetka nous informe que la réunion du comité exécutif du 9 juin a atteint le quorum de justesse. Le calendrier des activités de la prochaine année scolaire fut adopté et il fut aussi question de l'assemblée générale de novembre prochain.

8.6 CCT

M. Lessead Jaziri nous informe que le CCT ne se réunira plus d'ici la fin de la présente année scolaire.

8.7 RETOUR SUR LE GALA

M^{me} Mélanie Villemaire souligne que des spectateurs du Gala lui ont rapporté avoir été passablement perturbés par l'arrivée et le départ d'un grand nombre de parents, et de familles, durant le déroulement du Gala; ceux-ci étant venus accompagner leur enfant en prestation sur scène. La direction de l'école avait pourtant reçu la consigne que cela était possible et que les parents pouvaient s'asseoir dans la salle.

Pour un gala futur, dans pareille situation il sera spécifié aux directions d'école qu'un seul parent par enfant sur scène sera accepté en salle et qu'une section soit réservée à cet effet en arrière de la salle.

9. SECRÉTARIAT DU COMITÉ DE PARENTS

9.1 ÉMISSION DU DERNIER CHÈQUE DE PAIE 2022-2023

ECP – 230615 – 1132

Il est proposé par M^{me} Nadine Rochon et appuyé par M. Michel Levert,

QUE le comité exécutif du comité de parents du Centre de services scolaire des Mille-Îles autorise l'émission du dernier chèque de paie de M^{me} Manon Chevigny de la Chevrotière, secrétaire et agente de liaison du comité de parents, terminant ainsi le contrat couvrant l'année scolaire 2022-2023;

QUE la présente décision du comité soit transmise à la Direction du service des ressources financières du CSSMI.

Adopté à l'unanimité

Le huis clos étant demandé, à 21 h 5 M^{me} Manon Chevigny de la Chevrotière quitte temporairement la séance.

9.2 CONTRAT POUR L'ANNÉE 2023-2024

ECP – 230615 – 1133

Attendu que la régie interne du comité de parents accorde le mandat à son comité exécutif d'engager la personne devant assurer le secrétariat permanent du comité de parents (RI : annexe 2, p. 16, 1^{er} alinéa);

Il est proposé par M. Michel Levert et appuyé par M^{me} Edna Myrthil,

QUE le comité exécutif du comité de parents du CSSMI renouvelle le contrat de M^{me} Manon Chevigny de la Chevrotière pour exécuter les tâches reliées à la tenue du secrétariat permanent avec les honoraires 2022-2023 indexés de 3 % pour atteindre 28 120 \$ pour le contrat de l'année scolaire 2023-2024;

QUE la décision soit transmise au Secrétariat général et à la Direction du service des ressources financières du CSSMI.

Adopté à l'unanimité

À 21 h 30, M^{me} Manon Chevigny de la Chevrotière revient en séance.

10. VARIA

10.1 COMMUNICATIONS REÇUES DES PARENTS ET AUTRES SOURCES

- Courriel du 6 juin (*Le CP est en c.c.*) :
Réception d'un courriel du CCSMI portant sur le transfert d'un groupe d'élèves de préscolaire de 5 ans provenance de l'école de Fontainebleau à l'école de Renaissance. Après plusieurs appels au CCSMI, les parents sont déçus d'apprendre que la fratrie n'était plus un critère considéré dans la gestion des élèves et la disponibilité dans les écoles. A leur avis, la fratrie devrait être le critère le plus important, non pas juste pour les parents et la gestion d'organiser le temps familial, mais pour le bien-être des enfants plus jeunes qui côtoient leurs frères et sœurs à l'école.
- Courriel du 13 juin, d'un représentant au CP intervenant pour un autre parent de l'école :
Un parent de mon école m'a contacté pour me demander à qui elle doit porter plainte si elle n'a aucun PI pour son enfant (il a été perdu entre le primaire et secondaire) et que maintenant ils lui en ont transmis un qui fait du non-sens, même si le parent a demandé des changements clairs. Le parent veut savoir qui contacter et où contacter dans une situation qui persiste depuis le début de l'année scolaire.
- Courriel du 15 juin :
Demande d'information pour avoir de l'aide pour un enfant avec trouble d'apprentissage, avec diagnostic, actuellement en 1^{re} année.

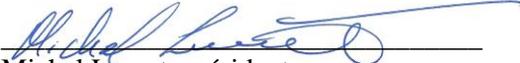
10.2 PROCHAINE RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Jeudi le 14 septembre 2023, bimodale.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ECP – 230615 – 1134 À 21 h 40, il est proposé par M. Christian Slachetka et appuyé par M. Lessead Jaziri, de lever la séance.

Adopté à l'unanimité


Michel Levert, président


Julie Lachance, secrétaire interne